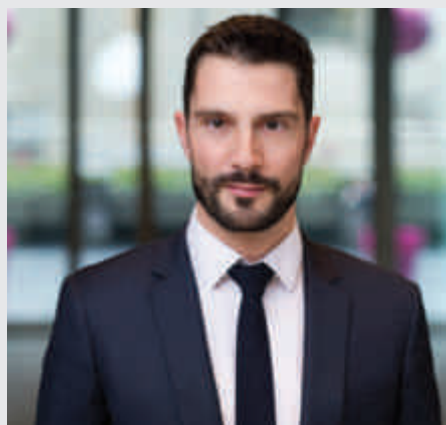


# LA GESTION DE L'EAU

## au service du développement de la métropole

Opérateur municipal de la Ville de Paris en charge de la production et de la distribution de l'eau potable pour 3 millions d'usagers, Eau de Paris développe depuis près de 10 ans une stratégie globale de gestion de l'eau au service du développement durable des territoires.

***Le point avec Jean-Baptiste Butlen, directeur général adjoint de Eau de Paris.***



**Jean-Baptiste Butlen**

### **Comment s'intègre l'action d'Eau de Paris à l'échelle de la Métropole ?**

Eau de Paris est un acteur métropolitain. Nous intervenons même au-delà des frontières du Grand Paris, étant implantés dans 5 régions et 12 départements. Sur l'ensemble de ces territoires, nous nous plaçons dans une logique de coopération et de solidarité, à travers des collaborations pour la gestion de crises par exemple sécheresse, pollution ou encore inondation...

Pour autant, la distribution d'eau potable n'est pas une compétence métropolitaine. Plusieurs acteurs et modèles coexistent sur le territoire du Grand Paris. Notre régie publique occupe à ce titre une place singulière dans un paysage francilien dominé par des grands syndicats techniques en délégation.

Cette diversité des modèles permet une émulation saine en faveur de la performance au juste coût, qui bénéficie à l'utilisateur. Suite à la remunicipalisation en 2010, la ville de Paris

a ainsi baissé le prix de l'eau de 8 %, décision qui n'a pas été étrangère à la baisse des tarifs lors des renégociations de contrats de délégation sur le reste du territoire métropolitain.

Pour Eau de Paris, il n'apparaît donc pas souhaitable de mener une nouvelle réforme institutionnelle, en transférant par exemple la compétence « eau potable » à la métropole. Le système actuel fonctionne bien, des coopérations agiles entre les différents opérateurs sont possibles.

À titre d'exemple, une convention pour sécuriser l'alimentation en eau de la métropole a été signée entre la Ville de Paris et les syndicats en charge de l'eau potable sur la petite couronne en avril 2018. Eau de Paris propose dans ce cadre de construire un 7<sup>e</sup> puits de secours dans la nappe de l'Albien et de renforcer les capacités d'échange entre opérateurs par exemple en réhabilitant des intercommunications aujourd'hui abandonnées.

### **Comment Eau de Paris participe au dynamisme économique de la Métropole ?**

Eau de Paris achève un cycle de concertation pour élaborer son schéma directeur d'investissement 2020-2038. Cet exercice a mobilisé l'expertise interne de l'entreprise, mais également ses parties prenantes avec une consultation officielle du conseil d'administration, des organisations syndicales, du conseil scientifique de la régie, des usagers à travers l'observatoire parisien de l'eau et des partenaires institutionnels, dont les services de l'État.

Il en ressort une conviction : pour le service public de l'eau potable à Paris, l'ère des grands travaux est terminée. À l'heure du numérique, nous cherchons à privilégier des solutions

technologiques agiles, nécessitant moins d'infrastructures lourdes et répondant aux besoins des usagers et des territoires, en exploitant au plus juste les ressources et patrimoines locaux. Nous portons ainsi une politique d'investissement raisonné fondée sur un juste équilibre entre entretien, rénovation et renouvellement des équipements, dans une vision de long terme. Raisonnés, mais substantiels, les investissements réalisés par la régie représentent 75M€ en moyenne chaque année et contribuent au dynamisme économique local avec plus de 4 000 emplois soutenus, dont plus des trois-quarts en Île-de-France. La régie a également contribué aux côtés de la Ville de Paris à l'appel à projet « inventez la métropole » en mettant à disposition la parcelle Bimétal à Joinville dans le Val-de-Marne.

### **Dans ce cadre, quelle est la place de l'innovation ?**

Notre stratégie d'investissement s'accompagne d'un nouveau cycle d'innovation, à la fois technique, sociale et environnementale, pour trouver des solutions nouvelles et efficaces en réponse aux grandes mutations en cours : modernisation du service, optimisation industrielle, révolution numérique, et transition écologique.

L'entreprise publique est déjà pionnière dans de nombreux domaines, tels que les méthodes de détection rapide de polluants, les techniques de réhabilitation des canalisations, les objets connectés et les réseaux intelligents, l'incitation douce des usagers aux éco-gestes ...

Cette démarche d'innovation multidisciplinaire est non seulement interne, mais également partenariale et collaborative : quartiers



d'innovation urbaine avec Paris&Co ou éco-quartiers dans les ZAC. Eau de Paris vient également de lancer un appel à projets pour des solutions innovantes, sur une plateforme d'open innovation développée avec le comité Richelieu « [defis.eaudeparis.fr](http://defis.eaudeparis.fr) ».

**Quels sont les défis de la transition écologique à l'échelle du Grand Paris? Quelles contributions attendre d'un opérateur comme Eau de Paris ?**

Nos territoires urbains concentrent les grands défis écologiques, sociétaux et économiques de notre siècle : érosion de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles et des matières premières, dérèglement climatique, concentration des inégalités... Pour relever ces défis, Eau de Paris a un rôle essentiel à jouer. Dans le cadre de sa stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, nous nous engageons déjà dans des trajectoires sobres en énergie et en émission de GES. Le plan climat-énergie, adopté en 2015, ambitionne de réduire les émissions de GES de 15 %, de tendre vers une consommation d'énergie à 95 % renouvelable, de réduire la

consommation énergétique de 12 % et enfin d'éviter l'émission de 4 500 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an. La centrale de géothermie du quartier Clichy-Batignolles (17<sup>e</sup>) ou la mise en service de la plus grande toiture photovoltaïque d'Île-de-France sur le réservoir de l'Hay-les-Roses (94) contribuent à ces objectifs.

L'entreprise publique travaille à lutter contre les îlots de chaleur avec des systèmes de rafraîchissement et la gestion de 1 200 fontaines à boire, contribue à la prévention des inondations en restaurant de zones d'expansion de crue (comme sur le secteur de la Bassée en Seine-et-Marne) et encourage la séquestration du carbone et les filières locales de biomasse/agroforesterie.

**Quelles sont les principales actions que vous avez menées en termes de biodiversité ?**

La régie assure la gestion écologique de 1 300 hectares d'espaces naturels et porte des projets de restauration de la continuité écologique ainsi que de renaturation de zones humides et d'agriculture urbaine. Nous avons ainsi végétalisé en 2016 le pont-aqueduc à

Arcueil et avons contribué au développement de plusieurs circulations douces (promenade des aqueducs à Viry-Châtillon et Grigny, à Courcouronnes, Lisses et Villabé, jusqu'au domaine de Montauger).

Nous confortons enfin notre action en faveur de la protection de la ressource en eau sur les 240 000 hectares de surface de captages, en synergie avec les acteurs locaux et une centaine d'agriculteurs partenaires. Nous accompagnons ainsi l'adoption de pratiques agricoles durables par des activités de conseils agronomiques, des aides financières et l'appui à la structuration des filières. C'est le sens de l'initiative menée avec l'association Terres Pays d'Othe sur le territoire des sources des Vallées de la Vanne où onze agriculteurs produisent depuis 2017 des lentilles bio, distribuées aux cantines du 11<sup>e</sup> arrondissement. Une action qui renforce aussi les liens entre le Grand Paris et les territoires ruraux. ×

